Comment consulter mes bulletins de salaire archivés après avoir quitté la société ?

Lors de l'archivage de vos bulletins, un sms contenant un lien vous a été envoyé.

1. Dans un premier temps, dirigez-vous vers ce lien reçu (https://archives.ohris.info/login).



2. Afin de procéder à votre authentification, votre NIR ainsi que votre numéro de téléphone vous seront demandés.

Le NIR correspond à votre numéro d'inscription au répertoire. Il s'agit de votre numéro de sécurité sociale, les 13 premiers chiffres uniquement.

> Veillez à renseigner votre numéro de téléphone au format +33... (exemple si votre numéro de mobile est le 06 12 12 12 12 alors renseignez +33612121212)

Une fois authentifié, vous pouvez télécharger vos bulletins de paie.

From:
https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/module_ebulletin:consulter_mes_bulletins_de_salaire_archives

Last update: **2024/05/23 08:20**